

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Révisé
au
Moniteur
belge



20125741

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

14 OCT. 2020

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0712 683 645**

Nom

(en entier) : **MERBRAINE EQUILIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **DREVE RICHELLE 161 BAT D BTE 19 - 1410 WATERLOO**

**Objet de l'acte : CHANGEMENT REPRESENTANT PERMANENT ADMINISTRATEUR -
DELEGATION DE POUVOIRS**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 juillet 2020

L'assemblée prend acte et confirme à l'unanimité avoir accepté la nomination Monsieur Louis-Dorsan van Caloen, en qualité de représentant permanent de ALEXANDRE VAN CALOEN SRL en lieu et place de Monsieur Alexandre van Caloen et ce, à compter du 23 mars 2020 suite à la notification de l'administrateur.

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Stéphanie LORFEVRE, avec faculté de subdéléguer leurs pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2 :14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme
STEPHANIE LORFEVRE
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 23/10/2020 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).